

couvert la perfidie, avec la quelle on cherche à le confondre dans la classe des esprits turbulents et agitateurs.

On vient de parcourir l'exposé fidele de l'état actuel de cette affaire. Il semble appeller des reflexions, qui concourent à fixer un jugement. La premiere, qui se présente à l'esprit, pose sans doute sur le motif, qui a pu guider le Baron de Brabeck dans les tentatives qu'il a faites.

Les hommes presque toujours promus par l'interêt personnel, paroissent n'embrasser l'interêt public, que pour servir le premier. Il est donc essentiel, d'examiner, si dans une démarche aussi energique que solemnelle le Baron de Brabeck a cédé à cet ascendant.

Toute démarche privée, qui a son but dans l'interêt, dirigée par des vues et des principes honnêtes n'est que louable, puisque ce sentiment est le premier et le plus naturel de tous par sa liaison avec le bonheur, auquel tout être créé tend.

Toute démarche publique, qui a pour but l'interêt privé aux dépens de l'interêt general est blamable,

B

mable,